

Les 121 sculptures en bronze du «cercle d'eau» pillées et saccagées

PUBLIÉ LE 24/11/2014

Par Céline Tillier

Barrage-réservoir Aube - Lac Amance - Dans l'indifférence générale, la plus grande installation monumentale du monde en bronze est pillée, saccagée et laissée à l'abandon.



Sur les digues du barrage-réservoir qui borde le lac Amance, il fut un temps où les promeneurs pouvaient admirer la plus grande œuvre du monde en bronze. Un cercle d'eau et 121 sculptures scellées sur la roche. C'était avant le scandale d'un pillage orchestré dans la plus parfaite indifférence.

L'histoire remonte à 1993, lorsque deux sculpteurs, Sylvia Lacaisse et Patrice Alexandre, lèvent le voile sur une réalisation magistrale, de près d'un million d'euros. « *La mémoire de l'eau présente sur le rivage est représentée par les poissons monumentaux, la fontaine permet à l'eau de sortir de son lit et rencontrer la main du visiteur pour replonger dans le canal de restitution en direction de la Seine* ».

Des heures, des mois d'un travail acharné dont tout le monde s'accorde à saluer la beauté. Cinquante tonnes de bronze pour une réalisation hors du commun. Une œuvre d'art qui aurait pu, qui aurait dû être préservée de la destruction organisée et parfois même commandée. « *Les maîtres d'ouvrage, en l'occurrence l'Institution interdépartementale des barrages de la Seine et la Ville de Paris, ne veulent plus entendre parler de l'œuvre. C'était pourtant à eux de sécuriser le site* », fulmine Patrice Alexandre.

Morceaux par morceaux, le cercle d'eau disparaît. Les premiers poissons sont volés en 1997 et depuis, les modules faits de bronze deviennent la proie des pilleurs que personne n'interpelle jamais. « *Pour nous, c'est dramatique* », lance Sylvia Lacaisse devant ce qui faisait hier sa fierté, « *l'absence de réaction témoigne du déni de l'artiste et de son travail* ».

Opération commandée

De plainte en plainte, les artistes découvrent le pire au gré de leur passage sur le site. « *L'institution a décidé de scier le garde-corps afin de retirer la rambarde sculptée en se moquant des droits moraux.* »

Certains travaux que l'on dit de réfection sont réalisés à la hâte par les représentants de l'institution interdépartementale. Qu'importe les risques. « *L'installation a été pensée avec une vitre en verre porteuse rendant l'ensemble stable sans étais. Lorsqu'ils se rendent compte que la vitre est étoilée, ils utilisent une feuille de polycarbonate, ce qui a pour conséquence de rendre le garde-corps très instable.* »

Loin de se rapprocher des auteurs, l'opération commandée de destruction de l'œuvre continue : « *On ajoute trois barres de soutien sans se soucier que cette modification porte atteinte au travail effectué* ». Ivres de rage, les artistes ne baissent pas les bras. « *Nous étions prêts à faire des concessions pour que la pièce puisse revivre, mais toujours, nous nous sommes confrontés à l'arrogance de ceux qui ne veulent rien entendre.* »

Déterminés à porter haut la valeur de leur travail, Patrice Alexandre et Sylvia Lacaisse ne baisseront pas les bras. Malgré les années de procédure passées et celles à venir. « *On ne lâchera pas. Comment peut-on imaginer qu'un artiste lâche prise ?* »

Contactés par nos soins, les représentants de l'Institution interdépartementale des barrages de la Seine n'ont pas souhaité réagir.